



Echos du Conseil municipal du 5 février 2008

Plus de 4 heures trente ! Telle a été la durée de ce Conseil municipal consacré principalement au Budget Primitif 2008. Etant situé à un mois de l'élection municipale, ce Conseil a donné lieu à un débat âpre et passionné. Les arguments de l'opposition sont apparus anecdotiques, contradictoires, sans ligne directrice (sans politique), mais quelquefois teintés d'une idéologie et de préjugés clairement de droite.

Et au final, les Elu-e-s de l'opposition se sont ...ABSTENUS sur le budget. Ils ont même approuvé les taux d'imposition (inchangés) !

Bonne lecture !

Patrick COTREL,

*Président du groupe **Harmonicité** au sein du Conseil municipal*

Vous pouvez retrouver ce compte-rendu et les précédents sur mon BLOG :

<http://www.patrickcotrel.com/>

et sur le site harmonicité : <http://www.sainteluce-harmonicité.fr>

Déclarations préalables :

Bernard AUNETTE : (résumé) Bernard signale que c'est le dernier Conseil de ce municipe qui a été allongé d'un an. A Sainte-Luce, cela a été l'occasion d'une crise interne, traduisant une usure du pouvoir et la nécessité de renouvellement des Hommes et des Femmes, ainsi que des méthodes. Le rôle des maires et des Conseils municipaux est de plus en plus complexe face aux mutations économiques, sociologiques et politiques profondes qui ont lieu. Il a rendu hommage à MM Félix Tessier et Pierre Brasselet, qui se sont dévoués pour notre commune, mais aussi à tous les Conseillers municipaux pour leur courage et leur engagement. Il a particulièrement cité les Elu-e-s d'opposition : « Je connais cette situation. C'est une école de démocratie et d'humilité. » a-t-il ajouté.

Depuis octobre, nous avons travaillé d'arrache pieds pour restaurer la confiance des services municipaux et pour renouer les liens avec Nantes Métropole. Cela a permis de démarrer une navette bus vers la gare TER de Thouaré et de définir un périmètre d'étude autour de la RD68 pour préparer l'arrivée d'un chronobus. Nous avons remis à plat la ZAC de la Minais avec la SELA et Nantes Métropole et remis en route la démarche de Développement Durable pour que l'Agenda 21 soit mis en actes. Le contrat enfance-jeunesse avec la CAF a été élargi et nous avons entamé le dialogue avec les habitants

En matière budgétaire, nous allons présenter un Budget 2008 sérieux et rigoureux, avec une imposition et un endettement stables et un objectif

de rétablissement des marges de manœuvre dans une vision à long terme. La bonne gestion, ce n'est pas de cumuler les équipements pour répondre à une demande immédiate, dans une logique consumériste... mais de recenser les besoins, d'évaluer les capacités financières et de trouver un juste équilibre entre les deux.

Enfin, nous avons des contacts fructueux avec l'AML (école de musique) pour redéfinir une convention recentrée sur l'éducation, et nous voulons redéfinir un partenariat avec le basket, en partage avec Carquefou.

Patrick COTREL (au nom du groupe **Harmonicité**) : Quelques mots, pour débiter, sur l'actualité politique nationale. Au-delà de la communication «people», les Français commencent à réaliser qu'il y a des choses inquiétantes derrière le roman-photo.

Quelques exemples parmi tant d'autres :

- l'amélioration du pouvoir d'achat est toujours en panne pour les plus pauvres, malgré de nombreuses remises en cause de la réglementation du travail.
- après avoir vidé les caisses de l'État par des cadeaux aux classes les plus riches, le gouvernement demande aux classes moyennes et aux plus pauvres de se serrer la ceinture. Et il pompe dans les caisses des collectivités locales pour combler son déficit : nous pouvons le constater à Sainte Luce et ailleurs.

Face à cette situation, les protestations commencent à s'organiser. Pour la première fois,

les employés de grandes surfaces ont organisé une action nationale revendicative, eux qui sont soumis à des temps partiels non choisis, à des bas salaires et à la précarité.

On pourrait me dire que mon propos est bien loin des affaires municipales. Mais on aurait tort; car cette situation de temps partiel imposés, de bas salaires et de précarité, nous la connaissons aussi dans les services municipaux de Sainte Luce. Plusieurs agents des services scolaires ont les contrats à temps très partiels (alors qu'on leur demande de faire plus d'heures), d'autres ne sont toujours pas titulaires après sept ou huit ans de service... Ces personnels sont maintenus dans la précarité et les bas salaires.

C'est l'un des lourds héritages que nous a légués l'ancienne majorité, et nous devons d'urgence régler ces problèmes.

Mais venons-en au sujet principal de notre réunion : le budget 2008.

Ce budget va dans le bon sens:

- parce que l'épargne nette est en hausse de 84 000€ (+18,7%), alors qu'en 2007, elle n'avait jamais été aussi basse depuis 2002. En commençant à redonner des marges de manœuvre aux finances communales, nous préparons l'avenir où nous devons investir, par exemple à la Minais.
- parce que, pour la première fois depuis de nombreuses années, il n'y a pas d'augmentation de la pression fiscale qui est déjà très forte.
- parce que ce budget stabilise l'endettement de la commune.

Les dépenses de fonctionnement sont calées sur les recettes (+ 5,91 %). De plus, ce budget maintient un investissement raisonnable, indispensable pour faire face à l'état dégradé de certains locaux municipaux. Ce budget 2008 est équilibré, et il prépare bien l'avenir.

Je termine mon propos en remerciant le subdélégué aux finances communales, Pascal Isidore, ainsi que le service municipal des finances, pour la qualité de ce rapport et des éclaircissements qu'ils nous ont apportés. Jamais nous n'avons eu une telle précision et une telle transparence : c'est bien cela, un nouvel esprit de ville.

Christophe CLERGEAU (groupe Ste-Luce avance) : (résumé) *Christophe se dit fier du travail entrepris par la nouvelle majorité, mais demande aux Lucéens de lui donner plus de ces 4 mois. L'Etat nous impose une rigueur budgétaire mais ignore la concertation. Comme 90% des*

communes, nous avons refusé de casser la grève des enseignants, comme le voulait l'Etat. De plus, il annonce la suppression de l'école le samedi matin, mais nous n'avons toujours pas d'informations précises. Par contre, nous n'avons toujours pas de moyens pour démarrer l'initiation d'une langue étrangère en primaire.

Certains voudraient faire croire que nous allons vendre les Lucéens à Jean Marc AYRAULT. En réalité, Nantes Métropole est une chance pour notre ville et nous devons nous y investir pleinement en prenant en compte l'aire urbaine de Nantes qui est plus large que la communauté Urbaine.

Marie Edith LEMAITRE (groupe Ste-Luce toujours) : (résumé) *rappelle que c'est M. TESSIER qui est venu la chercher en 1977, mais avec la volonté de ne pas introduire la politique dans les affaires municipales. Elle dit que la dette de la commune n'est « que » de 837€ par habitant (inférieure à la moyenne des communes de 10 à 20 000 habitants). Vous voulez restaurer la confiance avec le personnel ; c'était, nous aussi notre objectif. Par contre je ne suis pas sûre de la volonté de la majorité de vouloir réduire la dette. Dans l'opposition, vous avez dit qu'il fallait construire plus et aujourd'hui, vous réduisez l'investissement de 17% (sauf pour ravalier la façade du château) et vous augmentez le fonctionnement de 5,91%. La salle Renée Losq va devoir fermer fin 2009, mais vous ne prévoyez rien pour la remplacer, alors que nous avons prévu la construction d'une salle de sport à côté du stade. Nous voulons travailler avec Nantes Métropole, mais nous ne voulons pas être un satellite de Nantes. « Jean Marc AYRAULT n'est pas un diable, mais c'est un ogre. »*

Vous parlez de solidarité avec les Lucéens, mais vous refusez le service minimum le jour de la grève des enseignants.

Vous parlez de démocratie participative, mais vous n'invitez même pas l'opposition à l'inauguration de la navette bus vers la gare de Thouaré.

Un peu plus tard dans le débat, Bernard AUNETTE précisera qu'il ne s'agissait en aucune façon d'une inauguration, puisque ni Nantes Métropole ni la Région, qui assurent ce service, n'étaient présentes. « *Je souhaitais constater le fonctionnement de ce nouveau service dès le premier jour et inviter la presse pour informer les Lucéens. D'autre part, je n'ai aucun souvenir d'avoir été invité à un point presse du Maire dans les municipales passés.* »

2 – 2 Projet de convention enfance jeunesse avec la CAF - Orientations :

Christophe CLERGEAU explique que la CAF intervient à hauteur de 50% sur des dispositifs

pour 4 ans (2008-2011). Les anciens projets sont automatiquement reconduits, mais les actions

nouvelles ne sont prises en compte que s'il reste des crédits disponibles. La ville va plaider pour essayer d'obtenir la prise en compte de services nouveaux pour les populations nouvelles de l'Est de la commune. Mais cela risque d'être difficile. Si on examine le passé, on peut avoir de gros regrets : depuis 1991, il était possible d'obtenir des cofinancements pour les séjours été, l'animation jeunesse, l'activité multisports et l'accueil périscolaire. Et ces financements auraient été reconduits automatiquement. Mais en 1994, l'ancienne majorité a refusé ces cofinancements, parce qu'il aurait fallu appliquer des tarifs différenciés en fonction des revenus (le quotient familial). Dans les 5 dernières années, la perte pour la commune s'élève à 46 000€, et pour la période 2008-2011, la perte est au bas mot de 50 000€.

Pour ce nouveau contrat, il est proposé de mieux répondre aux besoins des familles, de se mettre dans la perspective de l'élaboration d'un projet éducatif local et de faire évoluer les tarifs pour que ces services soient accessibles à toutes les familles. En outre, des actions en direction et avec les plus de 15 ans vont être expérimentées.

Odile GALLIER : nous avons envisagé un Contrat Educatif local, mais c'était financièrement

trop lourd. De plus, nous sommes contre le quotient familial mais pour aider les familles en difficulté : nous n'avons pas les mêmes priorités que vous.

Marie Édith LEMAITRE dit que le système du quotient familial va se traduire par une forte augmentation des impayés, d'ailleurs prévue dans le budget.

Patrick COTREL : refuser des cofinancements de la CAF par pure idéologie et refus du quotient familial, c'est quand même un peu lourd !

Un peu plus tard, **Pascal ISIDORE** indiquera qu'il y a une erreur d'écriture et que la somme prévue pour les impayés pour toute l'année n'est que de 500€.

Mais cet échange est très révélateur de l'idéologie portée par l'opposition : si on laisse venir les enfants des familles pauvres par des tarifs différenciés, alors il y aura des impayés. Mieux vaut ne pas les accueillir ?...

Si on ajoute à cela que cette opposition aurait voulu obéir au gouvernement et casser la grève des enseignants, et son opposition à la majorité de gauche à Nantes Métropole, on aura beaucoup de mal à croire ses proclamations « d'apolitisme » !

12 – 2 Budget primitif 2008 :

Pascal ISIDORE (résumé) présente un rapport détaillé sur la logique interne de ce budget : élaboration dans la transparence avec les Elu-e-s et le personnel, stabilité des taux d'imposition, pas d'aggravation de l'endettement de la commune, amélioration de l'autofinancement net (marge de manœuvre), limitation de la croissance des frais de fonctionnement au même niveau que la croissance des recettes de fonctionnement, maintien d'un niveau d'investissement permettant d'entretenir le patrimoine communal.

Marie Édith LEMAITRE : (résumé) explique qu'il aurait fallu utiliser l'augmentation exceptionnelle de reversement de l'Etat due à la croissance de la population lucéenne pour une baisse des impôts. Elle dénonce l'augmentation des frais de fonctionnement : l'augmentation du nombre de places des stages multisports, l'augmentation des transports d'enfants pour les sorties pédagogiques, les embauches de personnel (« Nous, on aurait commencé par étudier la bonne utilisation du personnel en place »). Elle dénonce la baisse du budget d'investissement.

Chantal PICHON : confirme ce qu'a dit Me LEMAITRE : le budget de personnel est trop haut, les frais de fonctionnement trop élevés ; il fallait

investir plus. Elle demande ce que vont devenir les feux de l'été.

Pascal ISIDORE indique que le financement de cet événement n'est pas prévu dans ce budget primitif, comme il n'était pas prévu au BP 2007. Ce n'est qu'au vu du résultat 2007 qu'on pourra, comme l'an passé, voir si cela peut être financé.

Pierre GRALEPOIS : estime qu'il faut prévoir un événement marquant à Sainte-Luce. Mais il pense qu'il doit être possible d'imaginer un événement plus participatif et moins cher (cela coûte à peu près 80 000€). C'est à l'étude.

Patrick COTREL : une fois encore, Madame LEMAITRE, vous êtes revenue sur le niveau de la dette par habitant. Je vous signale que, comme l'a indiqué Pascal ISIDORE, nous sommes la seconde commune la plus endettée dans l'agglomération, et ce n'est pas un titre d'honneur. De plus, la situation financière d'une commune ne se résume pas à ce seul chiffre. Si on compare la dette avec les recettes de la ville, la moyenne des villes est à 76% et à Sainte Luce, nous sommes à 96%. Cela montre bien que nos marges de manœuvre sont extrêmement réduites. Venons-en à l'investissement. En commission, vous nous avez reproché de faire un emprunt de

800 000€, plutôt que de réduire la dette. Cela demande quelques explications.

Les recettes d'investissement ne sont pas constituées seulement de l'autofinancement et de l'emprunt. Elles comportent également des remboursements liés aux investissements effectués les années passées. Par exemple, l'État rembourse une partie de la TVA payée sur les investissements d'il y a deux ans. Comme votre ancienne majorité a cessé d'investir, ces reversements sont en chute libre : vous constaterez en page 7 du document budgétaire, que ces subventions (chapitre 13) passent de 587 k€ en 2007 à 3 k€ en 2008. Si nous ne faisons pas cet emprunt de 800 k€, l'investissement chuteraient de façon dramatique de 3 266 k€ en 2007 à 1 902 k€ en 2008. (...) Il faudrait alors renoncer à certains investissements. Lesquels ?

- actuellement, il n'y a pas de vestiaires pour les femmes aux services techniques, alors que c'est obligatoire d'après la loi, et que vous ne l'avez pas fait. Faut-il renoncer à cet investissement ?
- faut-il renoncer à la construction de logements pour les gendarmes ou à la rénovation du chauffage de l'église ?
- faut-il, une année de plus, renoncer à rénover les menuiseries et huisseries défectueuses dans les écoles ?
- alors que le développement durable semble être une valeur partagée par la majorité et l'opposition, faut-il renoncer à des études de diagnostic des bâtiments communaux ?
- faut-il préparer les investissements à venir (équipements collectifs de la Minais) par les études nécessaires, ou bien se résigner à l'improvisation, comme par le passé ?
- c'est vous qui avez négocié avec Nantes métropole l'aménagement du parc de la Verdure. Mais aujourd'hui, comment faire face à l'entretien de ce parc ? Faut-il, comme nous le proposons, investir dans une machine performante et améliorer l'efficacité des agents communaux, ou bien faut-il embaucher de nouveaux agents (ce que vous ne manquerez pas de nous reprocher) ?

Il faut aller au bout de votre raisonnement et mettre toute vos propositions sur la table. Malgré cet emprunt de 800 k€, le budget investissement est en baisse sensible par rapport à 2007 (de 3266 k€ à 2702 k€).

Mais grâce à cette prévision d'emprunt, ce budget d'investissement permet de commencer à rattraper le retard que vous avez accumulé dans l'entretien des bâtiments communaux, et de commencer à préparer l'avenir.

Marie Édith LEMAITRE : *vous m'avez mal comprise : je vous reproche surtout d'avoir baissé l'investissement de 17% et d'avoir augmenté le fonctionnement, en achetant de nouveaux ordinateurs pour les écoles, par exemple.*

Patrick COTREL : là, je ne comprends pas ce que vous dites : pour maintenir l'investissement au même niveau que l'an dernier, il faut trouver 500 000€. Où les trouvez-vous ? Cela ne se trouve pas en faisant quelques économies de bout de chandelle. Faut-il emprunter plus et aggraver l'endettement de la commune qui est déjà trop fort ? Faut-il augmenter les impôts, comme vous l'avez fait régulièrement chaque année depuis 2002 ? Si vous êtes magicienne, il va falloir nous sortir votre baguette magique !

Christophe CLERGEAU *pour l'animation multisports, il y avait une situation de rationnement (pour environ 30%). Nous avons fait le choix de répondre aux besoins des familles. Les télévisions dans les écoles sont vieilles et presque toutes en panne. Quant aux ordinateurs, ils ont plus de 5 ans et sont complètement dépassés. Le coût reste d'ailleurs raisonnable : 30 000€.*

Claude ROUSSELOT : *en matière d'informatique, nous sommes terriblement en retard à Sainte-Luce. L'ancien Maire n'y connaissait rien et n'a jamais voulu investir. Il faut tout reprendre à zéro. C'est comme pour le personnel : cela fait des années que vous ne faites rien. Vous n'allez pas nous donner des leçons.*

Bernard AUNETTE *conclue les débats en indiquant qu'il faudra dans l'avenir faire une ou plusieurs salles de sports. Mais des salles étudiées avec les associations, qui soient aux normes pour accueillir du public et des matchs officiels. Pas des salles bricolées à la hâte. De la même façon, il va falloir faire un projet pour remplacer la salle Renée losq. Mais là aussi, il faut un vrai projet associatif et culturel qui demande un temps de concertation et d'élaboration. Et nous trouverons les solutions de remplacement provisoires en attendant.*

Enfin, et contre toute attente, l'opposition n'a pas voté contre le budget 2008 : elle s'est simplement abstenue. De plus, elle a voté POUR les taux d'imposition (inchangés). Même abstention sur le budget de Ligéria. Les subventions aux associations, les demandes de subventions et autres délibérations à caractère budgétaire (sauf les tarifs de la restauration scolaire) ont été votés à l'unanimité.